

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. Adhésion : L'adhésion annuelle de 15 € est obligatoire pour accéder aux cours et stages.

2. Conditions de participation : Les cours et stages sont ouverts à toute personne majeure (ou mineure avec autorisation parentale). Aucun niveau préalable n'est requis.

3. Certificat médical : Aucun certificat médical n'est exigé. En signant le règlement, l'adhérent atteste être apte à la pratique de la danse et décharge l'association de toute responsabilité à ce niveau.

4. Absences et rattrapages : Les cours manqués ne sont pas remboursés. Ils peuvent cependant être rattrapés, sous réserve de la disponibilité des salles.

5. Tenue et comportement : Une tenue confortable est demandée. Le respect, la bienveillance et l'écoute sont indispensables pour le bon déroulement des séances.

6. Assurance : L'association est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle.

7. Droit à l'image : Des photos ou vidéos peuvent être prises dans un cadre strictement associatif ou de communication. Les personnes ne souhaitant pas apparaître doivent le signaler par écrit à l'inscription.

8. Participation aux spectacles : Un spectacle de fin d'année pourra être proposé. La participation est facultative. Toutefois, un surcoût éventuel pour le costume pourra éventuellement être demandé. Les modalités seront communiquées au préalable.

9. Perte ou vol d'effets personnels : L'association ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte ou de vol d'effets personnels survenus dans ses locaux. Les élèves sont invités à faire preuve de vigilance.

10. Règlementation RGPD : Les informations personnelles transmises lors de l'inscription ne sont pas divulguées, et servent uniquement à des fins d'organisation et de planification des cours. Vous pouvez à tout moment demander leur suppression.

Signature du participant :

Je soussigné(e) : atteste avoir lu et accepté le présent règlement intérieur, et reconnais être apte à la pratique de la danse.

Fait à : Le :

Signature :